

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
1<sup>er</sup> juillet 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

OBJET :

**03. ÉLECTION DES  
ADJOINTS AU MAIRE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le

08-07-2020

ID: 059-215904001-20200703-08052020



L'an deux mil-vingt, le Cinq Juillet à dix heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BEURAERT Martine – M. BAUDRY José – Mme BOULENGER Delphine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. PARENT Jacques – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie  
Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** M. TIMLELT Frédéric – M. CAILLIAU Christian **donnant procurations respectives à** Mme LORPHELIN Martine – M. PARENT Jacques.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BEURAERT Martine a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Aussi, si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Un appel à candidatures est effectué.

Il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire est déposée ayant comme tête de liste Madame BOULENGUER – PLÉ Sandra.

Monsieur le Maire a invité les conseillers municipaux à passer au vote.

Les assesseurs ont procédé au dépouillement en présence du Président et de la secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

* Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	29
* Nombre de bulletins nuls :	1
* Nombre de bulletins nuls ou assimilés :	7
* Suffrages exprimés :	21
* Majorité requise :	15

La liste « BOULENGUER – PLÉ Sandra » a obtenu 21 voix.

.../...

**CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2020**  
**03. ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE.**

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le

08.07

ID : 059-215904004-20200705-0805203950



La liste « BOULENGUER – PLÉ Sandra » ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés Adjointes au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

- ⇒ Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra
- ⇒ M. BAUDRY José
- ⇒ Mme BEURAERT Martine
- ⇒ M. MORVAN Hervé
- ⇒ Mme BOULENGER Delphine
- ⇒ M. SÉRÉ Soarey Idriss
- ⇒ Mme BILLIAU Marie-Françoise
- ⇒ M. LAPIERRE Julien

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.